

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

du 17 Octobre 2025

Saison 2024-2025

ESPERANCE RANDO

10400 NOGENT SUR SEINE

Sur convocation de Madame CHEVIN Nadine, Présidente de la section « RANDONNEE » de l'Espérance de Nogent Sur Seine, par une note d'information en date du 2 juillet 2025, renouvelée le 17 septembre 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire de la section ci-dessus désignée s'est réunie.

Début de la réunion, le vendredi 17 octobre 2025 à 19 heures, salle de l'AGORA de Nogent Sur Seine, en présence de Madame Angélique RANC, députée de la 3^{ème} circonscription de l'Aube, Monsieur Sébastien MOUILLEY, Président de l'Espérance de Nogent, de Monsieur Alain DAMASSE, Adjoint au Maire de la ville de Nogent S/Seine et de Monsieur Ludovic CETOJEVIC directeur du service des Sports de la ville de Nogent.

Monsieur Vincent BARAT, maire de Saint Aubin, excusé, représenté par son 1^{er} adjoint, Monsieur DESCHATRETTE Frédéric.

Madame CHEVIN Nadine, en sa qualité de présidente de la section « Randonnée », souhaite la bienvenue à toutes et à tous, elle souhaite un retour à la santé pour celles et ceux qui ont eu ou qui ont encore des soucis de santé. Elle rend hommage à 3 randonneurs décédés au cours de cette saison 2024/2025 :

- Jean Pierre DEKONINCK qui fut pendant 16 ans un membre actif de la section randonnée, il fut également élu comme membre du bureau en novembre 2011.
- Catherine PAGET, elle avait rejoint la section randonnée en 2021/2022 et malgré un handicap physique, elle émerveillait les adeptes de la rando douce par son courage et sa ténacité.
- Joël CARON, fidèle randonneur depuis 2014/2015, jovial et amoureux de son patois du Nord.

Avant de passer à la suite de l'ordre du jour, la Présidente demande quelques instants de recueillement pour les personnes ayant perdu un être cher, au cours de cette année.

Elle fait part à l'assistance que plusieurs personnes se sont excusées et elles sont représentées par des adhérents présents ce soir. Elles ont toutes promis de revenir la saison prochaine.

La Présidente tient à remercier les personnalités invitées, pour leur présence à cette réunion, prouvant ainsi leur attachement à notre section. Elle tient également à remercier la ville de Nogent, la commune de Saint Aubin et l'Espérance pour l'aide financière et le matériel mis à notre disposition.

La Présidente se félicite de la présence d'une grande partie des adhérents, ce qui est un signe de bonne santé de la section et elle marque l'intérêt que les randonneurs portent à l'association. Elle remercie l'ensemble des personnes composant le bureau qui font un travail sérieux et participatif, mais elle précise que sans les adhérents, cette association de copains n'existerait pas.

Elle rappelle à l'assemblée :

- Les membres élus sont tous des bénévoles et à ce titre ils méritent d'être respectés et écoutés.
- Les consignes de sécurité ne sont pas là, seulement pour se faire plaisir, mais pour le bien-être de tous.
- La randonnée doit rester un plaisir partagé et donc la section s'en tient au règlement interne qui précise que l'ensemble des marcheurs ne fait pas de compétition et que les plus rapides attendent le temps nécessaire pour que les derniers aient eu un moment de repos.
- Les échéances doivent être respectées, (Paiement, Réponses pour les manifestations).
- La date de cette assemblée dépend de l'occupation de la salle, nous ne sommes pas maîtres des dates d'occupation de l'AGORA.

Elle insiste sur le caractère amical, social, joyeux et dynamique, qui règne dans la section, et cela malgré la baisse des effectifs. Il n'y a pas de différence entre les marcheurs du jeudi et ceux du dimanche, et que le meilleur moyen de se rencontrer, c'est de participer nombreux à toutes les manifestations organisées par le club, Assemblée générale, anniversaire, journée de fin de saison, Week-End, galette des rois, etc...

La moyenne hebdomadaire des marcheurs est en légère baisse, des sorties ont été annulées pour cause de mauvais temps.

La Présidente insiste sur le fait qu'il n'y a pas que les sorties en randonnée, mais aussi beaucoup de réunions et de présence pour le compte de l'association : Conseil d'administration de l'Espérance, Commission randonnée de l'OTNVS, Organisation manifestations de la ville, diverses commémorations, etc., du pur bénévolat.

Elle tient à préciser que tous les membres du bureau ne bénéficient d'aucune gratuité aussi bien pour l'adhésion, que pour les sorties, les voyages, et toutes les manifestations organisées par la section randonnée. Malgré le coût financier des actions entreprises, les bénévoles ne demandent aucun remboursement, leur but étant d'apporter satisfaction aux adhérents.

La Présidente conclue son discours en se disant très fière d'avoir eu la chance de présider et de faire vivre une section où les gens se respectent et où chacun donne de sa personne sans rien demander en retour, pour que tout fonctionne au mieux, cependant elle confirme sa décision de **démissionner de son poste de Présidente et de membre du bureau de l'Espérance Randonnée.**

Elle connaît toutes les conséquences de cette décision valablement exprimée, mais elle confirme qu'elle ne reviendra pas dessus, entraînant avec elle, Jean-Michel, son conjoint.

Tous les deux restent adhérents et continueront d'assurer la sécurité lors des randonnées.

Le comportement de certaines personnes consommatrices plutôt qu'actives, ont entraîné cette décision. Réflexions désagréables, insultes, critiques et menaces ne sont pas acceptables.

Rapport d'activités 2024/2025 :

Bernard BARAT : Secrétaire de la section Randonnée, remercie Nadine pour son action pendant toutes ces années et regrette cette décision, sachant qu'il ne peut s'y opposer.

Le taux de participation à cette Assemblée Générale ne fait que conforter les liens de solidarité et le caractère social de notre section puisque la feuille de présence fait apparaître **110** signatures.

Le nombre de licenciés était pour la saison 2024/2025, de **124** inscrits, soit une présence ou représentés à cette assemblée de plus de **88** %. (66 % l'an passé)

Après avoir signalé que la feuille de présence et les fiches d'adhésion, sont bien en place, le secrétaire indique à l'assistance, l'ordre du jour de la réunion.

Il remercie les invités présents, ainsi que toutes les personnes ayant répondu à l'invitation de la section randonnée.

Bernard BARAT signale que des places sont libres dans le bureau de la section car celles et ceux qui sont en place prennent de l'âge et qu'il serait bien qu'une nouvelle génération se manifeste.

Assemblée Générale de l'Espérance Rando :

Le secrétaire, Bernard BARAT rappelle à l'assemblée, l'importance de cette réunion qui est sérieuse, complexe, mais obligatoire, il précise que tous les membres actifs ont un rôle à jouer dans la continuité et l'avenir de la section.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Mot de bienvenue de la Présidente, démissionnaire.
- Les effectifs,
- Rapport d'activité saison 2024/2025,
- Sécurité et Covoiturage
- Montant de l'adhésion 2025/2026,
- Rapport financier 2024/2025,
- Budget 2025/2026,
- Renouvellement du bureau,
- Responsabilités,
- Conséquences liées au manque de Président.
- Parole aux invités,
- Présentation des projets 2025/2026,
- Questions diverses et intervention des adhérents.

Rappel du règlement interne à la section :

Le seul but de la section est d'organiser des sorties en groupes avec des randonneurs de tous niveaux, soit le jeudi, soit le dimanche, selon un programme trimestriel établi d'avance.

Des sorties avec pique-nique sont également organisées ainsi que des sorties Week-End entièrement à la charge des adhérents. Le secrétaire rappelle que ces sorties ne coûtent rien à la section randonnée.

Nous ne faisons pas de compétition et donc il est rappelé aux marcheurs que nous devons rester en groupe et que les plus rapides doivent attendre les plus lents, et leur laisser un peu de temps de repos à chaque halte. Il est important de respecter le Meneur (Organisateur du parcours) et le Serre-fil qui sécurise la file des randonneurs.

Concernant la rando douce qui est en très nette progression, l'assemblée remercie les personnes bénévoles qui assurent avec brio ces sorties, chaque jeudi matin.

Les effectifs :

Pour la saison 2024/2025, les effectifs sont en baisse par rapport à la saison dernière, ils sont passés de 141 à 124 adhérents.

45 Nogentais, soit **36** % des adhérents.

78 randonneuses et **46** marcheurs.

Moyenne d'âge = 71.57 ans.

82 sorties pour un total de **774** km parcourus, soit une moyenne de 9.82 km. (Hors Week-End, fin de saison, repérage, octobre rose, etc..)

La moyenne est de **61** marcheurs par semaine, pour 75 l'an passé.

Cette année, la section Randonnée a réalisé une sortie en moins, du fait des conditions climatiques mais aussi des complications physiques de certains marcheurs.

- **80** sorties organisées sur Nogent et les alentours, dont :
- **2** sorties plein-air avec pique-nique.
- **9** sorties annulées pour cause de mauvais temps.
- **1** sortie extérieure sur plusieurs jours : Chinon en juin 2025..
- **774** kilomètres parcourus, sans compter les repérages et les randonnées du Week-End à Chinon.

Le certificat Médical de Non-contre indication :

La Présidente a rappelé et malgré quelques réticences, la section randonnée a rendu obligatoire, chaque année, la feuille d'adhésion, par contre le certificat médical n'est obligatoire que tous les 3 ans, sauf à partir de 70 ans, le certificat est obligatoire.

Pour les autres, un certificat tous les 3 ans est acceptable, mais la section ne fait aucun suivi des certificats médicaux, la responsabilité de le fournir est donc à la charge de l'adhérent.

Il est possible d'adhérer et de différer la remise du certificat médical.

Concernant les personnes qui participeront en permanence à la Rando douce, le certificat médical est obligatoire.

Les points forts de la saison 2024/2025 :

- 6 et 7 septembre 2024 : Participation au forum des associations.
- 5 octobre 2024 : Participation à l'action pour la recherche sur le cancer du sein (Octobre rose)
- 25 octobre 2024 : AG de la section Randonnée. 66 % des effectifs étaient présents ou représentés, soit au total 94 signatures.
- 25 octobre 2024 : 16^{ème} anniversaire de la section : 79 convives dans une ambiance chaleureuse, conviviale et amicale.
- 21 novembre 2024 : Une première avec la rando « Beaujolais Nouveau », une réussite qui à la demande générale, sera reconduite.
- 14 décembre 2024 : Descente du Père Noël, 27 lutins verts présents.
- 10 janvier 2025 : Randonnée nocturne à Saint Aubin = 69 randonneurs.
- 10 janvier 2025 : Galette des Rois = 77 participants.
- 20 mars 2025 : Encore une première avec la sortie printanière, avec goûter, très appréciée par les 63 marcheurs.
- 17 avril 2025 : Parcours à la recherche des œufs de Pâques, au Bois de la Queue, 52 participants pour 41 l'an passé.
- 27 avril 2025 : Rando printanière organisée par Marcilly Sur Seine, à Villeneuve Saint Vistre, avec pique-nique.
- 29 mai 2025 : Participation au parcours du Rotary : 72 inscrits au nom de la section randonnée, entraînant une bonne rentrée d'argent.
- 29 juin 2025 : Journée de fin de saison à Moret sur Loing, belle randonnée entre batellerie et forêt, suivie d'un pique-nique et de la visite de la ville (50 participants)
- 3 au 5 juin 2025 : Séjour à Chinon pour 51 participants, avec la visite d'une champignonnière, du château de Villandry, le château d'Ussé, une grotte pétrifiante à Savonnières, la maison de la poire tapée à Rivarennnes, une cave à chinon mais aussi et surtout plusieurs dizaines de kilomètres en randonnée pour découvrir cette belle région.

Saison bien occupée, ce qui prouve la dynamique de notre section, et cela n'est réalisable que tous ensemble et dans une bonne ambiance.

Sécurité, Covoiturage :

Compte tenu de la décision de notre présidente de démissionner à la suite de certaines réflexions désobligeantes, un point se justifie pour clarifier les choses et ne plus jamais revenir sur de tels sujets :

- La sécurité :
 - Tant qu'il n'arrive rien, tout va bien...En cas d'accident, la responsabilité de l'association peut être pénalement engagée.
 - L'animateur-Meneur est le seul responsable de la randonnée. Il applique toutes les consignes de sécurité.
 - Le Serre-fil, gère l'allure et la sécurité de la randonnée.
 - Une bonne randonnée passe par l'adhésion des marcheurs à ces principes et bien évidemment de simplifier la tâche de l'animateur et du serre-fil.
- Le covoiturage :
 - L'Espérance Rando n'assure pas la gestion du covoiturage,

- Chacun doit faire un effort pour transporter à tour de rôle les randonneurs.

Les équipements :

Le bureau, en accord avec l'assemblée générale a décidé l'an passé, d'acheter une nouvelle tenue pour ses adhérents. La subvention de la ville de Nogent a été entièrement utilisée pour cet achat. La section a pris en charge une partie du coût et le reste était à la charge de celui ou celle qui a acheté la tenue.

L'opération est un succès, cependant il reste un peu de stock et pour celles et ceux qui souhaitent acquérir un équipement, merci de vous adresser auprès de Dominique DHAUSSY qui est en charge de ce dossier.

Cotisation 2025/2026 :

A l'unanimité, les participants adoptent la stabilité de la cotisation annuelle, soit 30 € pour la saison 2025/2026, par contre le tarif de 3 € pour les essais est maintenu.

Toute personne n'ayant pas renouvelé son adhésion au 30 octobre 2025, ne recevra plus les informations de la section et sera automatiquement sortie du fichier de la randonnée.

Forum des associations 2025 :

Il s'est déroulé le 6 septembre dernier dans une très bonne ambiance, nous avons rencontré beaucoup de personnes de tous les âges et avons enregistré plusieurs contacts qui à ce jour ont donné lieu à 3 nouvelles recrues.

Les échéances 2025-2026, sans aucune limite :

Petit rappel : Certaines dates ne sont pas encore fixées.

La liste des actions à entreprendre pendant la prochaine saison est présentée mais il peut y avoir des modifications qui seront étudiées par le bureau.

- Rando Beaujolais nouveau
- Arrivée du Père Noël
- Randonnée nocturne avec galette des rois (Date à confirmer)
- Rando Printanière
- Rando collecte des œufs de Pâques
- Journée du Rotary (Jeudi de l'Ascension)
- Juin 2026 : Sortie Week-End été.
- Journée avec pique-nique pour la fin de saison
- Achats d'un Ordinateur pour la trésorière.
- Cérémonie Sports
- Dernier trimestre 2026 = Assemblée Générale de l'Espérance.

Assemblée Générale 2024/2025 :

Après vérification de la feuille de présence, il est constaté :

Membres présents :

Total = **97** personnes

Membres représentés :

Total = **13** adhérents

Membres absents :

Membres non excusés, non représentés = **14** adhérents.

**Soit un total d'adhérents présents et représentés de :
110 sur 124 adhérents inscrits.
88.71 % des effectifs**

Vote rapport d'activités :

Pour le Rapport d'activités = **97** (y compris les personnes représentées)

Abstention = **0**

Contre le rapport d'activités = **0**

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Subventions :

A notre grande surprise, la section randonnée a obtenu, et il est important de le faire remarquer, pour la seconde fois, une subvention de la ville de Nogent S/Seine pour la saison 2025/2026 de 1935 € :

Bilan financier 2024/2025 :

Rapporteur, Bernard BARAT, en l'absence de la trésorière, Annick GABUT.

Le disponible, à la fin de cette saison 2024/2025 est en baisse, mais sans soucis particulier, il est de **20 507.23 €** pour **22 939.46 €** l'an passé.

Le compte de résultat 2024/2025 fait apparaître un déficit de **2 432.23 €**

Recettes : 31 808.90 €

- Le montant des cotisations des adhérents représente 3842.00 €
- Une subvention de la ville pour 1935.00 € et La somme perçue du Rotary pour 300.00 €, soit un total de 2 235.00 €.
- Vente des équipements : 1 637.75 €
- 24 094.15 € de recettes de manifestations. Il s'agit essentiellement des sommes perçues en contrepartie des charges engagées pour les déplacements extérieurs (Week-end été) ainsi que toutes les manifestations organisées par la section (Anniversaire, Fin de saison, galette des rois, etc...)

Dépenses : 34 241.13 €

- Quelques achats de timbres, pharmacie, déplacements, engagements et diverses fournitures pour 462.15 €
- Une somme de 387 € pour l'Espérance mère, servant à payer les assurances et l'entretien du local, et les cotisations OGEC, OTNVS, entre autres...
- Frais bancaires pour 15.10 €
- Frais de manifestation pour 28 381.73 €. Ceci représente les frais de manifestations diverses (AG, Fin de saison, Galette des rois, etc..) et les frais engagés pour les week-end, totalement remboursés par les participants.

Le total des recettes étant de **31 808.90 €**
Le total des dépenses étant de **34 241.13 €**

Il en ressort un déficit de 2 432.23 € pour la saison 2024/2025.

Vote du bilan financier :

Pour le bilan financier = **97** (y compris les personnes représentées)
Abstention = **0**
Contre le bilan financier = **0**

Le bilan financier 2024/2025 est adopté à l'unanimité.

Budget 2025/2026 :

Le budget prévisionnel 2025/2026 est équilibré, avec **30 800 €** de dépenses, y compris les sorties week-End.

Les recettes sont identiques et représentent **30 800 €** y compris la subvention de la ville

Vote du bilan prévisionnel 2025/2026 :

Pour le bilan prévisionnel = **97** (y compris les personnes représentées)
Abstention = **0**
Contre le bilan prévisionnel = **0**

Le budget 2025/2026 est adopté à l'unanimité.

Election du Bureau :

Suite à la démission de Nadine et Jean Michel CHEVIN, le bureau doit être modifié.

Nous les remercions pour le travail effectué durant ces dernières années.

Nous enregistrons 2 candidatures spontanées.

- Madame Claudie TORD.
- Monsieur Christian ROUSSELLE.

Pour la nomination de Claudie, comme membre du bureau :

Votes pour = **97** (y compris les personnes représentées)
Abstention = **0**
Contre = **0**

Pour la nomination de Christian, comme membre du bureau :

Votes pour = **97** (y compris les personnes représentées)
Abstention = **0**
Contre = **0**

Le bureau est ainsi composé :

Président = **Non désigné.**

Vice Présidente = Brigitte LACOSTE

Trésorière = Annick GABUT

Trésorier adjoint = Bernard BARAT

Secrétaire = Bernard BARAT

Secrétaire adjoint = Mauricette DEKONINCK

Président d'honneur : Christian FLON

Membre du bureau = Josée BARAT, Dominique DHAUSSY, Jacques MORAT, Françoise BOYS, Martine RICHARD, Jean Pierre DHAUSSY, Marie Odile HADROT, Dominique NOBLET, Jean Pierre BOYS, Eric COSSARD, Claudie TORD, Christian ROUSSELLE.

Membre du comité directeur de l'Espérance = Christian FLON, Annick GABUT et Dominique DHAUSSY.

Le bureau se réunira dans les prochains jours pour nommer un Président de la section.

Conséquence en cas de carence de Président :

Nadine, notre Présidente jusqu'à ce jour a décidé de démissionner, c'est son droit et personne ne peut refuser cette décision valablement exprimée.

Motiver une équipe, cela peut paraître simple mais pour y arriver, il faut parfois faire preuve d'autorité et être reconnu comme un meneur d'hommes.

L'accumulation de remarques, de reproches, de critiques ou de désaccords voir même de menaces, d'injures et des violences est intolérable, celles-ci ont amené Nadine à prendre cette décision à contre-cœur, connaissant toutes les conséquences que celle-ci entraîne :

- Si pas de Président :
 - Le fonctionnement de l'association est en péril...
 - La Vice-Présidente, le secrétaire et la trésorière peuvent assurer l'intérim, mais ils ne peuvent pas être installés durablement.
 - Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée et provoquer la dissolution de l'association.

Il faut rapidement passer d'un mode attentif et consommateur, à un mode Participatif.

Interventions des Invités :

Madame Angélique RANC, députée de la 3^{ème} circonscription de l'Aube dit éprouver beaucoup de plaisir à assister à une réunion ou participe un grand nombre d'adhérents. Une équipe dynamique avec des bénévoles très impliqués dans la vie de l'association, ce qui se fait de plus en plus rare. Elle se dit très attristée par le départ de Nadine et souhaite que très rapidement un nouveau Président se fasse connaître, ce serait dommage de mettre fin à une association aussi dynamique que l'Espérance Rando. Elle félicite tous les dirigeants qui animent les randonnées, qu'elles soient Douces ou Classiques, et qui organisent tout au long de l'année des manifestations ou règne en priorité, l'ambiance et la bonne humeur et qui en même temps évitent l'isolement de certaines personnes. Un grand bravo à tous les randonneurs, car personnellement, elle ne pourrait jamais faire 774 km en une année. Elle insiste sur le fait que les incivilités n'ont rien à faire dans aucune association, et plus particulièrement dans l'Espérance Randonnée qui n'a qu'un seul but, à savoir faire une activité physique et faire de belles

rencontres entre amis. Elle souhaite que les choses s'arrangent rapidement et souhaite également une bonne saison 2025/2026 à tous les adhérents.

Monsieur Sébastien MOUILLEY , Président de l'Espérance de Nogent Sur Seine s'excuse de son retard, étant déjà en réunion dans une salle voisine. Il n'est pas surpris par la présence importante des adhérents à cette réunion.

Il est fier d'avoir au sein de l'Espérance, une section qui sans bruit, fait autant de social, car la randonnée permet aux personnes âgées de sortir de leur environnement et leur isolement, et ceci est de plus en plus vrai avec la mise en place de l'activité de Rando Douce.

Il fait entièrement confiance aux membres du bureau pour organiser des sorties éloignées, des parcours super sympathiques et de toute beauté. Il insiste sur la cohésion du groupe, sur le respect de la nature et des valeurs fondamentales.

Il félicite toute l'équipe des dirigeants de la section, et insiste sur le fait que l'ambiance qui règne au sein de la randonnée est excellente et qu'elle doit perdurer, ce qui a pour effet cette mobilisation importante à cette réunion, mais aussi aux différentes manifestations.

Cependant, il ne veut pas noircir le tableau car avec la démission de Nadine de son poste de Présidente, c'est un coup d'arrêt à la section et il espère que très rapidement une solution sera trouvée et si nécessaire l'Espérance Mère apportera son aide. Il félicite Nadine qui a travaillé sur les mêmes bases que Christian dans un esprit de camaraderie et qui malheureusement a dû faire face à des incivilités qui l'ont conduit à prendre la décision de quitter le bureau de l'Espérance Rando. Le poste de Président n'est pas « Pour soi », mais bien pour le « Groupe » et en votre qualité d'adhérents, profitez bien de la bonne volonté de vos dirigeants qui parfois oublient un peu leur famille pour se consacrer à la randonnée.

Il souhaite une bonne saison 2025/2026 à tous les randonneurs et avec, à ce jour plus de 100 licenciés, elle démarre très bien.

Monsieur Ludovic CETOJEVIC, Responsable du service des sports de la ville de Nogent Après avoir remercié la Présidente de l'avoir invité à cette réunion de travail, Monsieur CETOJEVIC revient sur la démission de Nadine qu'il regrette car même si les discussions ont été parfois difficile, ensemble ils ont toujours trouvé une solution. Il a apprécié le travail de Nadine qui était toujours aux réunions de travail afin d'organiser au mieux certaines manifestations et elle n'hésitait pas à prendre position pour le compte des adhérents de la randonnée. Il apprécie le travail de la section randonnée et persiste à dire qu'assister à une réunion avec une telle représentation des adhérents attentifs et concernés, c'est exceptionnel, et donc il ne comprend pas pourquoi tant d'incivilités qui ne sont pas acceptables.

L'association est dynamique et fonctionne très bien, c'est le résultat d'un travail d'équipe, et la randonnée à un bureau exceptionnel qui entraîne avec lui, toute une bande de copains qui participe à de nombreuses manifestations et sorties hebdomadaires. Réussir à faire sortir de leur isolement de nombreuses personnes d'un certain âge, c'était le projet initial et vous l'avez largement dépassé, merci de votre engagement.

L'ambiance qui règne dans l'association ne le surprend pas, c'est tout à l'honneur du bureau qu'il félicite pour le travail accompli. Il insiste sur le fait que pour qu'une

association tourne bien, il faut une certaine discipline, il y a des règles qu'il est important de respecter.

Il constate que des sorties exceptionnelles sont réalisées et qu'à chaque fois c'est une réussite alliant culture, marche et surtout convivialité. Il souhaite à tous les adhérents une bonne saison 2025/2026.

Monsieur Alain DAMASSE, Adjoint au Maire de Nogent, félicite tout le monde pour cette ambiance chaleureuse où chacun met la main à la pâte, dans une bonne entente, avec un peu de rigueur tout de même, et c'est pour cela que la randonnée marche bien. Il félicite Nadine pour son engagement et le travail effectué pendant ces 5 dernières années au sein de la section randonnée et il regrette sa décision de démissionner, mais c'est son droit et constate que c'est un acte irréfléchi qui est à l'origine de cette décision. Randonner, c'est un plaisir qu'il faut partager, Christian et Bernard ont voulu cela lors de la création de la section, et Monsieur Damasse pense que tous les adhérents ont réussi ce pari, mais encore faut-il qu'il y ait une certaine discipline pour assurer la sécurité et faire respecter le règlement intérieur, c'est partiellement le rôle du Président. Des insultes, des injures et des menaces sont intolérables.

La section randonnée a un bureau exceptionnel, c'est pourquoi il faut absolument que cette activité perdure avec un Président reconnu et respecté.

Monsieur Damasse souhaite une bonne saison, dans le calme, à tous les randonneurs.

Monsieur Frédéric DESCHATRETTE, adjoint au Maire de Saint Aubin, excuse Monsieur Vincent BARAT, le Maire du village qui est absent, il remercie l'Espérance randonnée de l'avoir invité à cette importante réunion. Il se dit très surpris par le nombre de participants. Il est déçu de la décision de Nadine de quitter la Présidence de l'association, et même s'il ne connaît pas les raisons de cette décision, il ne cautionne pas les incivilités.

Nadine, toujours disponible, toujours prête à rendre service et très active pour la randonnée va beaucoup manquer aux membres du bureau, sa rigueur sur le plan administratif va engendrer des difficultés que personne ne soupçonne à cet instant. Il a pu constater avec les très belles images proposées et commentées par Bernard, que la section ne se limite pas seulement à la marche, mais aussi à des visites culturelles et des sorties en séjour, une organisation certainement difficile à mettre en place compte tenu des 2 groupes, rando douce et rando classique, il félicite toute l'équipe dirigeante pour ce travail exceptionnel.

Il souhaite rejoindre le groupe de randonneur, et par la même occasion il souhaite une bonne saison 2025/2026 à tous les randonneurs. Il confirme que le village de Saint Aubin fera tout pour satisfaire les demandes formulées par l'Espérance Rando.

Monsieur Christian FLON Président d'honneur de la section randonnée de l'Espérance, dit être désolé de ne plus pouvoir marcher comme il le souhaiterait mais des problèmes de santé ne lui permettent plus de randonner, et surtout il ne souhaite pas freiner les randonneurs.

Il regrette le départ de Nadine et de Jean-Michel qui ont tellement œuvré depuis de nombreuses années pour la section et il leur demande de revenir sur leur décision.

L'Espérance Rando, c'est avant tout une bande de copains, L'Espérance, c'est aussi une grande famille où tout le monde doit se respecter et de tels agissements n'ont rien à faire dans cette organisation.

Il indique qu'il fera le maximum pour la section randonnée continue de vivre, et de bien vivre. Toute cette histoire doit très rapidement être oubliée.

- A la suite de toutes ces déclarations, Bernard indique que lui aussi fera le maximum pour que la section randonnée perdure.
- Nadine, très émue par toutes ces marques de sympathie accepte de revenir partiellement sur sa décision et propose à l'assemblée de rester au bureau mais de quitter son poste de Président.
 - Personne dans l'assemblée n'a émis d'avis défavorable à cette proposition et donc l'Assemblée accepte le retour de Nadine dans le bureau.
 - Le bureau se réunira prochainement pour nommer un nouveau Président, mais aussi pour apporter quelques modifications dans notre règlement intérieur, afin de sanctionner toutes les incivilités.

Questions diverses : (Demandes faites hors AG, les questions seront débattues en réunion de travail du bureau)

- Pourquoi pas de rando douce, le dimanche ?
- Pourquoi ne fait-on plus l'album photo qui n'a rien à voir avec le DVD séjour été ?

Clôture :

L'ordre du jour étant épuisé et personne n'ayant demandé la parole après l'interpellation du Secrétaire, celui-ci déclare la séance close et levée à 20 H 30, après avoir invité les participants au pot de l'amitié..

LA VICE-PRESIDENTE :

LE SECRETAIRE :